



Communiqué pour diffusion immédiate

Un exercice qui sera mené en collaboration avec les partenaires du milieu

La MRC de Drummond aura son plan de développement de la zone agricole en 2017

Le 28 juin 2016 – La MRC de Drummond est heureuse d’annoncer le début des travaux d’élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA). L’exercice, qui s’échelonne sur les 16 prochains mois, vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en y favorisant le développement durable du territoire et des activités agricoles.

« Forts d’un positionnement avantageux à bien des égards, nous voulons, en nous dotant d’un PDZA, mobiliser les forces vives du milieu dans l’établissement d’une vision commune qui nous permettra d’aller encore plus loin pour dynamiser ce vaste secteur », a déclaré le préfet de la MRC et maire de Saint-Guillaume, monsieur Jean-Pierre Vallée.

Composante majeure du tissu socio-économique régional, la zone agricole occupe 90 pour cent du territoire de la MRC de Drummond et elle présente un visage diversifié. On y dénombre pas moins de 745 entreprises agricoles, lesquelles se consacrent principalement à l’élevage bovin, avicole et porcin ainsi qu’à la culture des céréales, des fruits et des légumes. Par ailleurs, l’industrie agroalimentaire occupe une place non négligeable dans la MRC avec 37 entreprises en exploitation, surtout dans le secteur de la transformation.

Les partenaires

Afin de s’assurer que le PDZA suscite l’adhésion la plus large possible, la MRC travaillera étroitement avec de nombreux partenaires, soit les 18 municipalités locales du territoire, les directions régionales du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) et du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT), la Fédération de l’UPA du Centre-du-Québec, Développement bioalimentaire Centre-du-Québec et la Société de développement économique de Drummondville. Les représentants de ces diverses organisations siégeront au sein du comité directeur ou du comité technique mis en place pour mener à bien la démarche. D’autres partenaires apporteront leur contribution, selon les thématiques abordées.

Aussi, pour la seconder dans la réalisation de ce projet, la MRC a retenu les services de madame Marianne Mathis, de la Société Géo’Graph. Ayant déjà participé à l’élaboration de PDZA ailleurs dans la province, madame Mathis fera profiter la MRC de son expertise en la matière.

.../2

2/...

Les étapes

Dans un premier temps, le portrait le plus précis possible du territoire et des activités agricoles sera dressé. Cette première étape mènera à l'établissement d'un diagnostic qui présentera les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces, et qui identifiera les enjeux liés au secteur agricole dans la MRC. Une vision concertée sera ensuite définie, permettant de donner au PDZA une ligne directrice et de rassembler les partenaires autour d'objectifs communs. Ces objectifs se traduiront par des actions concrètes qui seront spécifiées dans le document. Les moyens de mise en œuvre de ces actions, les acteurs concernés et les échéanciers y seront précisés.

En plus des partenaires déjà associés à l'exercice, toute autre personne ou organisation qui se sent interpellée pourra s'exprimer et enrichir le contenu des discussions. À cet effet, trois séances de consultation publique sont prévues au cours du processus. De plus, divers outils de communication seront utilisés pour permettre aux gens d'interagir et de suivre l'évolution des travaux. Un site web spécialement dédié au projet sera notamment publié.

« Dans sa planification stratégique 2015-2017, la MRC avait clairement indiqué sa volonté d'aller de l'avant avec la réalisation d'un PDZA pour son territoire. Le signal de départ est maintenant donné et nous investissons temps et énergie pour que la démarche soit couronnée de succès et porteuse d'avenir », a conclu le préfet de la MRC.

Le soutien financier

Le projet bénéficie d'une aide financière de 40 000 dollars du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*. Le Fonds de la ruralité de la MRC y apporte également son appui avec une subvention de 24 500 dollars. Par ailleurs, il est à noter que des sommes provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) sont affectées à l'occupation et au développement du territoire de la MRC.

-30-

Information : Jean-Pierre Vallée
Préfet
MRC de Drummond
819 396-2305

Valérie Carrère
Coordonnatrice à
l'aménagement
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 112

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101